



Conseil général
de la Sarthe

Communiqué de Presse

Le Mans, Lundi 13 octobre

En présence de Dominique Le Mèner, Président de la Commission de l'Aménagement Numérique des Territoires, des Infrastructures et des Routes

Rocade Nord Est du Mans, c'est parti !

Mise en place du chantier

Lundi 13 octobre, dans la nuit, le Conseil général de la Sarthe démarre le chantier du doublement de la rocade Nord-est du Mans. A partir de 21h, pour ne pas gêner la circulation, les équipes des routes mettront en place la signalisation de réduction de vitesse et les plots en béton qui permettront de lancer les travaux.

De 31 000 à 38 000 véhicules par jour

A partir de lundi soir le Conseil général de la Sarthe lance les travaux de doublement de la Rocade Nord-Est jusqu'au rond-point de Béner comme inscrit dans le Schéma routier de la collectivité et voté en 2012. Objectif : fluidifier et sécuriser cette section de rocade qui connaît des rétrécissements de voies. Le trafic de la rocade nord est de 38 000 véhicules/jour (section route de Ballon/échangeur de Bonnétable) et de 31000 véhicules/jour de la route de Bonnétable à Béner.

Travaux de nuit pour la mise en œuvre des équipements de sécurité

Les travaux débutent par le doublement du pont qui franchit la Voie Communale 7 de Coulaines vers Sargé-lès-le Mans. Des perturbations seront donc à prévoir à partir de mardi. Le 13 octobre à partir de 21h00 et jusqu'à 6h00 du matin, des barrières en béton seront mises le long de l'ouvrage existant avec également des écrans de protection masquant la visibilité sur les futurs travaux de construction du pont.

Ces travaux seront réalisés en mettant en place un alternat par feux sur la RD313. La vitesse sera ensuite réduite à 70 km/h sur cette section de voies.

On commence par le doublement du pont sur la VC7

Les travaux de construction de l'ouvrage, réalisés par Eurovia béton, sont prévus **d'octobre 2014 à mars 2015** :

1/ En octobre-novembre 2014: réalisation des 2 appuis (4 pieux béton d'un mètre de diamètre et d'une longueur de 15 m, chevêtre et murs, perrés) ;

2/ En décembre 2014 : préparation et pose des 12 poutres en béton armé précontraint (long. = 23,70 m et hauteur = 1,10 m), ce qui nécessitera la fermeture de la VC7;

3/ De janvier à mars 2015 : réalisation du tablier en béton armé, des superstructures (étanchéité, corniches en béton) et de la chaussée.

Etudes en cours sur l'assainissement

Les études de bruit et d'assainissement sont en cours et les conclusions seront connues début novembre 2015. Il est prévu que l'assainissement de la rocade nord-est soit entièrement refait et mis en conformité avec la loi sur l'eau.

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Les eaux de la rocade nord-est ainsi collectées seront recueillies par 2 bassins avant de rejoindre le ruisseau de la Gironde. Ainsi, il se trouvera un peu moins chargé en période d'inondation et la qualité de ses eaux sera améliorée.

Mise en 2X2 voie de la première section fin 2015

A partir d'avril 2015, débuteront les travaux d'assainissement, de terrassement, la réalisation des couches de forme et des chaussées de la section située entre l'ouvrage neuf et le pont de la route de Bonnétable (RD301), ainsi que la modification de l'échangeur des Fontenelles pour la bretelle Sargé lès-le-mans vers Coulaines.

Au cours de l'été 2015, la circulation sera basculée sur la section neuve créée pour réaliser la réfection du pont existant sur la VC7 et les travaux d'assainissement et de chaussées sur les 2 voies existantes entre la VC7 et l'échangeur des Fontenelles.

La mise à 2 x 2 voies de la section entre Saint-Pavace (fin de la 2x2 déjà existante) et l'échangeur de la route de Bonnétable (RD 301) (en face du Leclerc) **est prévue pour la fin de l'année 2015**.

Un nouveau giratoire d'entrée à Yvré L'Evêque possible en 2015

Tout en créant une réelle entrée de ville, la réalisation du carrefour giratoire à l'intersection de la RD 314 et la RD 91A va renforcer la sécurité des usagers en supprimant le tourne-à-gauche d'entrée de commune et facilitant l'insertion des véhicules se dirigeant vers Champagné.

Ce rond-point (22 m de rayon extérieur avec un anneau de 8 m), aura 3 branches avec 2 voies d'entrée et de sortie pour le mouvement Le Mans vers Paris. Il s'accompagnera de l'extension du parking de covoiturage existant (16 places supplémentaires), et de la création d'un bassin de rétention et traitement des eaux de plateforme routière.

L'obligation ou non de réaliser une étude d'impact sera connue en Novembre 2014. Si elle n'est pas rendue nécessaire, les travaux de dévoiement de réseaux (assainissement et eau potable) **pourraient être réalisés dès le premier trimestre 2015 et suivis des travaux de voirie au cours de l'été**.

Doublement entre les Fontenelles et Béner pour 2016

Il restera en 2016 la réalisation du demi-échangeur du Villaret sur l'ex RD91 (route du Villaret vers Yvré l'Evêque).

C'est au cours de l'année 2016 qu'est prévue la mise à 2 x 2 voies de la section entre la RD301 et ce demi-échangeur. L'ensemble de la rocade nord-est et rocade est sera alors complètement doublé.

Des difficultés passagères

L'organisation de ces différents chantiers nécessitera une adaptation régulière des mesures de circulation et entraînera certaines difficultés de circulation. Le Conseil général demande aux automobilistes d'être prudents et patients aux abords des chantiers, des hommes travaillent à leurs services et à leur sécurité.

Après ces travaux, la situation sera nettement améliorée sur la rocade Nord Est. Rappelons qu'en 2010, le Conseil général de la Sarthe mettait en service le doublement de la rocade Nord pour un investissement de 21,3 M€ (50% CG, 50% Le Mans Métropole), ce qui a nettement fluidifier le trafic de ce secteur.

Financement

La totalité des travaux : doublement de la rocade nord-est RD313 devraient durer deux ans et seront totalement financés par le Conseil général, maître d'ouvrage.

Montant total de l'investissement du Conseil général : **4 millions d'euros** dont 1 million pour le rond-point d'Yvré.

Contact presse :

Lucie Desnos - 02 43 54 72 99 - 06 85 41 09 48 - lucie.desnos@cg72.fr

Attachée de presse – Conseil général de la Sarthe - Hôtel du Département - Place A. Briand - 72072 LE MANS cedex 9

Fax : 02 43 54 70 31 - www.cg72.fr - www.sarthe.com